

# PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEILS EXTRASCOLAIRES SAINT PIERRE DE CHANDIEU

léo lagrange animation

# Sommaire


PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL 4

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 5
Les objectifs éducatifs de Saint Pierre de Chandieu 5
La collaboration des acteurs 6

L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE 7
Le territoire 7
La localisation 7
Les partenaires 8

PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION 9

LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ? 10

NOTRE PLAIDOYER ENFANCE 11

NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS 12

Les caractéristiques par tranche d'âge 13
Un accueil inclusif 14
La participation des mineurs 15
Le respect du cadre de vie en société 15
Le développement des compétences psychosociales 16

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 17

LE CADRE DE L'ACCUEIL 18
Les capacités d'accueil 18
Les horaires d'accueil 18

LES MODALITÉS D'ACCUEIL 19
Les espaces d'accueil 19
Les modalités d'inscriptions 20
La tarification 20
Les modalités de restauration 21
Les journées types 21

LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE 23

LES RELATIONS EXTERNES 24

LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES 25

LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE 26

LE CADRE LÉGAL 28

ÉVALUATION 29

ANNEXES & RESSOURCES 29

# INTRODUCTION

La commune de Saint Pierre de Chandieu a confié la gestion de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire matin et soir (élémentaire) à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis 2023.

La commune de Saint Pierre de Chandieu mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Ce projet pédagogique est spécifique à l'accueil extrascolaire de la commune. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Cela concerne :

- L'accueil extrascolaire des petites vacances d'automne, de fin d'année, d'hiver et de printemps pour les 3-10 ans.
- L'accueil extrascolaire des grandes vacances, pendant tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août, pour les enfants de 3 à 10 ans.

Le projet pédagogique décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du PEDT de la commune et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation.



PARTIE 1

# PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL

# LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

## LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à **un environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.

Pour la ville de Saint Pierre de Chandieu, mobiliser les familles autour de l'éducation, c'est aussi tenter de répondre collectivement à un enjeu politique plus large que la simple garde des enfants : égalité des chances, égalité entre les femmes et les hommes (et en conséquence égalité de l'accès au travail), égalité des territoires.



# LA COLLABORATION DES ACTEURS

**L'accueil de loisirs extrascolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.**

La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Travailler une approche globale de l'enfant
- Mobiliser l'ensemble des partenaires

**Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative**

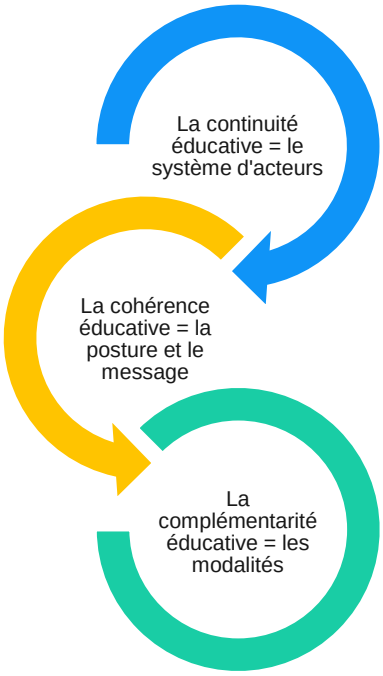


**L'enfant est « un »**. L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.

# L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

## LE TERRITOIRE

Saint Pierre de Chandieu est une commune rurale de 5000 habitants.
La commune s'étend sur environ 30 km². La commune affiche les éléments marquants suivants :

**Sa localisation en fait une commune très attractive, notamment pour :**

- Sa diversité sociale et intergénérationnelle, avec une population composée de familles, d'actifs travaillant dans l'agglomération lyonnaise et des personnes âgées installées depuis plusieurs générations.
- Son accessibilité grâce à sa proximité avec Lyon, l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, les grands axes routiers (A43, Rocade Est) et les communes de l'Est lyonnais.
- Son cadre de vie alliant environnement rural, espaces naturels, terres agricoles, qualité résidentielle et accès rapide aux bassins d'emploi lyonnais.

**La commune de Saint Pierre de Chandieu a connu un essor particulier au cours des dernières décennies :**

- La commune a vu s'installer de nombreuses familles recherchant un cadre de vie calme tout en restant proches de Lyon. La population a été multiplié par plus de quatre depuis les années 1960.
- Différentes infrastructures comme un collège, un gymnase, un skate Park ont été construites.

**La ville bénéficie de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité :**

- Équipements scolaires : École maternelle publique, école élémentaire publique, collège public
- Équipements sportifs : Complexe sportif communal, gymnase, stade de football, terrains multisports, équipements associatifs dédiés aux activités sportives et loisirs
- Équipements culturels : Bibliothèque municipale, salle des fêtes et espaces associatifs, projet de médiathèque au cœur du village, animations culturelles organisées par la commune et les associations locales

Les associations ont également une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées : sportives, culturelles, sociales et solidaires, éducatives, environnementales, animation de la vie locale, associations de parents d'élèves, associations à destination de seniors et des familles.

## LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs se situe au sein des locaux municipaux ou scolaires de la commune de Saint Pierre de Chandieu. Il bénéficie d'une situation privilégiée à proximité des écoles, des équipements sportifs, de la Mairie et des espaces verts.
Cette implantation facilite :

- Les déplacements des familles
- L'accès aux infrastructures sportives et culturelles

- La mise en œuvre de projets éducatifs en partenariats avec les acteurs locaux
- L'organisation de sorties et d'activités sur le territoire communal

## LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés**.

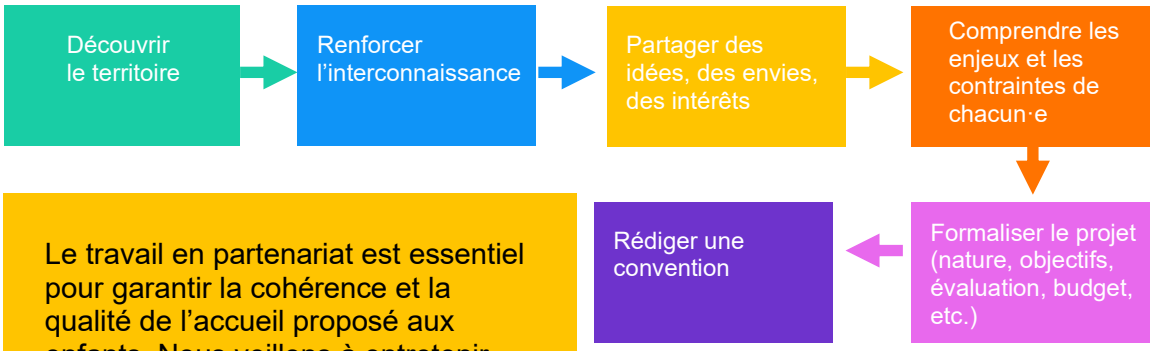


Le travail en partenariat est essentiel pour garantir la cohérence et la qualité de l'accueil proposé aux enfants. Nous veillons à entretenir des liens étroits avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : écoles, municipalité, associations locales ou services sportifs et culturels. Ces collaborations permettent une meilleure prise en compte des besoins des enfants et favorisent la continuité éducative entre les différents temps de vie de ceux-ci.

**Les partenaires déjà identifiés et les partenariats existants ou à développer :**

| NOM | Partenariats existants | Partenariats à développer |
|---|---|---|
| **Ecole élémentaire** | X | X |
| **Mairie** | X | X |
| **Crèche** | | X |
| **Ecole maternelle** | | X |
| **Collège** | X | X |
| **RPE** | | X |



PARTIE 2

# PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION

# LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

## Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

## Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisirs ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

## Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange. Fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formations-insertions au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et séniors.

### NOS AGRÉMENTS

**8 JANVIER 1958**
**Reconnaissance d'utilité publique**

**1er MARS 1994**
**Déclaration « Organisme prestataire de formation »**

**10 JANVIER 2023**
**Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours**

**4 JUILLET 2024**
**Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »**

**4 JUILLET 2024**
**Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »**

**17 JUILLET 2024**
**Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »**

**29 AOÛT 2024**
**Agrément « Engagement de service civique »**

**18 DÉCEMBRE 2024**
**Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSLL)**

**31 JANVIER 2025**
**Habilitation « BAFA/BAFD »**

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'**un projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires.
La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

# NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation l'accueil de loisirs extrascolaire se déroule pendant les petites et grandes vacances de l'enfant. C'est un espace-temps de liberté, d'expérimentation, d'émancipation, au cours duquel l'enfant vit des expériences détachées du cadre scolaire comme du rythme habituel du quotidien.

Ces temps de vacances à l'accueil de loisirs, en séjours ou en mini-séjours, sont libérés de toute obligation de « performance » en termes de résultats « normés ». Ils constituent alors des parenthèses de respiration. Chaque enfant peut choisir (ses activités, ses interactions), créer, jouer, ne rien faire …simplement prendre le temps de vivre pleinement son temps libre, à son rythme.

L'approche éducative développée par Léo Lagrange Animation s'appuie sur des pédagogies actives. Le jeu, l'expérimentation (vue comme une démarche scientifique, « l'essai » faisant partie de la construction, l'échec n'existant pas car il est intégré à la démarche), et la coopération, sont les vecteurs privilégiés de développement de l'autonomie, de l'esprit critique et de la créativité.

Dans les accueils de loisirs extrascolaires, des espaces sont aménagés et adaptés pour l'expérimentation et les activités intérieures et extérieures, en respectant le rythme des vacances, et les envies comme les besoins de chaque enfant.

Les projets favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Ils sont construits en étroite collaboration avec les différents acteurs locaux, les communes, les structures culturelles et sportives, etc. Ces projets permettent aux enfants de découvrir leur ville ou leur village autrement : en explorant les lieux, en rencontrant les personnes qui y vivent et y travaillent, en y trouvant peu à peu leur propre place. C'est une façon de mieux connaître et habiter son territoire.

Léo Lagrange Animation met également l'accent sur le développement de la citoyenneté et des compétences transversales : éducation au développement durable, éducation aux médias, découverte des pratiques culturelles, de projets solidaires, d'ateliers scientifiques, de séjours, de sorties éducatives… autant d'opportunités offertes aux enfants pour agir, expérimenter, réfléchir et coopérer.

La coéducation avec les familles est au cœur des temps de vacances. Les accueils de loisirs organisent des temps d'échanges, des temps festifs…, favorisant ainsi la création de liens de confiance, et la valorisation du rôle éducatif de chaque adulte dans les vacances des enfants.

**Ainsi, l'accueil extrascolaire porté par Léo Lagrange Animation dépasse une fonction « d'occupation » pendant les vacances : c'est une expression concrète de la notion de temps libres et de temps longs collectifs où la coopération et la solidarité sont vécues quotidiennement.**
**Faire de ces accueils extrascolaires des temps de vacances où des enfants se rencontrent, découvrent et s'émancipent, appartient à un objectif sociétal de réduction des**

# NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le **« Projet éducatif, spécial enfance »** permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté







Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs extrascolaire :**

- Met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.
- S'oppose à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.
- Déclenche, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.
- Suscite l'esprit critique et favorise le débat par le biais des programmes et outils enfance de Léo Lagrange Animation.
- Valorise chaque enfant et fait de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.
- Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.

# DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

| BESOINS | 3-6 ans | 6-9 ans | 9-11 ans |
|---|---|---|---|
| **Sécurité physique** | Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés | Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant | Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive |
| **Sécurité affective** | Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute | Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes | Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité |
| **Accueil des émotions** | Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir | Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis | Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui |
| **Émancipation / autonomie** | Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien | Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul | Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante |
| **Sociabilisation** | Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples | Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe | Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide |
| **Développement intellectuel** | Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue | Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base | Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances |
| **Communication / langage** | Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges | Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours | Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée |
| **Activité physique / motricité** | Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination | Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin) | Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue |
| **Créativité / expression** | Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse | Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction | Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée |
| **Appartenance / reconnaissance** | Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts | Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences | Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale |

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.

Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

## UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs extrascolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif et du PEDT dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs nous organisons l'accueil selon le processus suivant :

| ETAPES | |
|---|---|
| 1. DIAGNOSTIC | ▪ Identification du/des besoin(s)<br>▪ Rencontre avec la famille<br>▪ Phase d'observation lors d'un temps d'accueil<br>▪ Copie de la notification MDPH si l'enfant est concerné |
| 2. INSTRUCTION | ▪ Réflexion en équipe et avec la famille sur le projet de protocole d'accueil<br>▪ Définition des objectifs pédagogiques<br>▪ Proposition des moyens de mise en œuvre : visite des locaux, sensibilisation des équipes, aménagement les locaux, achat de matériel spécifique, etc. |
| 3. DECISION | ▪ Validation des moyens humains (formation, renfort, partenariat associatif, etc.) avec le N+1 de la structure<br>▪ Validation du matériel nécessaire avec le N+1 de la structure |
| 4. MISE EN ŒUVRE | ▪ Adaptation des consignes ou de la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs<br>▪ Organisation du lien avec les autres personnels intervenant dans la journée (ex : lors du temps du repas)<br>▪ Définition des besoins précis en termes de manipulation d'objets, de gestion du matériel, de déplacements, etc.<br>▪ Communication avec l'ensemble des enfants : temps de paroles, sensibilisation, partage de savoirs faire entre pairs, etc. |
| 5. ÉVALUATION | ▪ Pour permettre l'évolution du protocole d'accueil selon les observations et retours des équipes et partenaires |

**Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs**.

# LA PARTICIPATION DES MINEURS

**La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique**. Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante :

- **Les enfants donnent principalement leur avis lors des bilans de fin de journée. Ils peuvent dire ce qu'ils ont apprécié, partager les difficultés rencontrées et proposer des idées pour les prochaines activités.**

- **Sur la forme,** nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée**.** L'équipe d'animation adopte une posture qui favorise l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

# LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- Instaurer avec les enfants des règles communes impliquant des droits et des devoirs,
- Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix,
- Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités,
- Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion,
- Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités,
- Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées,
- Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles.

Nous apportons **une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.
Pour cela, nous travaillons autour de **la notion de sanction éducative et non pas de punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.

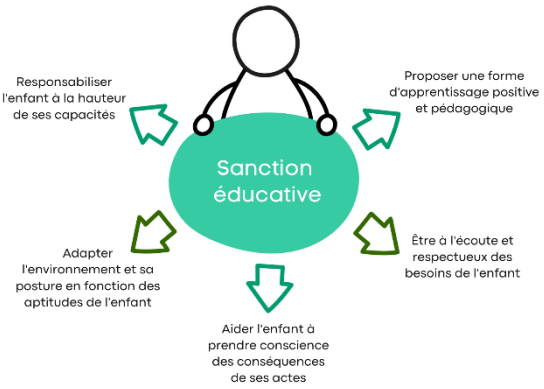

# LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

**Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel** pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.

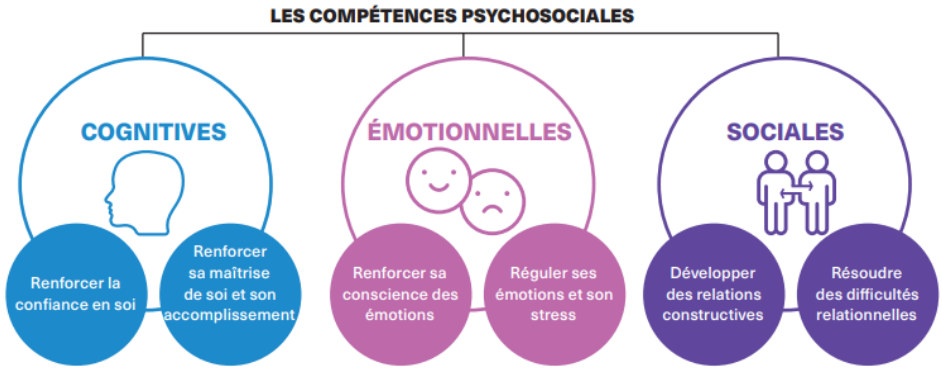


Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité.**

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances.
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.
**C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.**



PARTIE 3

# FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

# LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants de la commune peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs extrascolaire. Dans la limite des places disponibles, l'accueil des enfants des communes avoisinantes sont possibles.

## LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs peut recevoir jusqu'à 68 enfants. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

| Type d'accueil | Encadrement - de 6 ans | Encadrement + de 6 ans |
|---|---|---|
| **Accueils de loisirs et activités d'hébergement accessoires (mini séjours)** | 1 pour 8 mineurs | 1 pour 12 mineurs |

- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation. À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces deux impératifs.
- La direction peut être incluse dans l'effectif d'encadrement si l'accueil a un effectif d'au plus 50 mineurs.
- En cas d'organisation d'un séjour accessoire, d'1 à 4 nuits, l'encadrement ne peut être inférieur à 2.
- La législation définit également les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives pratiquées en accueil de loisirs. Chaque direction consulte ce cadre législatif avant une activité et peut l'expliciter aux familles.

Les 68 places sont réparties entre les trois groupes comme suit.

| Groupe | Places |
|---|---|
| Maternelle | 20 |
| Cycle 2 | 24 |
| Cycle 3 | 24 |

## LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil extrascolaire sont les suivants :

| | VACANCES FÉVRIER | VACANCES AVRIL | VACANCES AUTOMNE | VACANCES DÉCEMBRE | VACANCES JUILLET | VACANCES AOÛT |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **ACCUEIL MATIN** | 7h45 – 9h | 7h45 – 9h | 7h45 – 9h | 7h45 – 9h | 7h45 – 9h | 7h45 – 9h |
| **ACCUEIL MIDI** | NC | | | | | |
| **ACCUEIL SOIR** | 17h – 18h20 | 17h – 18h20 | 17h – 18h20 | 17h – 18h20 | 17h – 18h20 | 17h – 18h20 |

Lors des vacances, les enfants sont accueillis en journée complète avec repas.

# LES MODALITÉS DACCUEIL

## LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- Un hall d'accueil desservant le bureau d'accueil, un local de matériel
- Deux bureaux de direction (un pour le directeur, un pour les référents) accessibles pour des rendez-vous avec les familles ; des convocations avec les membres de l'équipe d'animation ; des entretiens
- Quatre salles d'activités pour les rassemblements de groupe (chaque groupe a une salle d'activités dédiée), une salle de couchette pour les moins de 6 ans, une cuisine pédagogique
- Différents sanitaires, à proximité de chaque salle, composés d'un WC fille et un WC garçon, faciles d'accès et adaptés aux personnes en situation de handicap. Un sanitaire adapté pour les enfants de moins de 6 ans composé d'un WC adulte, 3 WC enfants et 2 douches
- Un restaurant scolaire qui a une capacité d'accueil de 64 personnes en simultané et où les repas sont adaptés aux régimes végétariens et sans viande.
- Un espace cuisine aménagé (frigo ; réchaud ; micro-onde ; plonge ; lave-vaisselle) et aux normes qui permet une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité.

À l'extérieur :

- Une cour équipée d'un préau, pour les plus de 6 ans avec un espace d'herbe. Cette espace est en projet de rénovation.
- Une terrasse ombragée pour les moins de 6 ans
- Infrastructures communales auxquelles nous avons accès pour toute activité sportive (un complexe sportif : avec gymnase, dojo, salle de boxe, salle de spectacle, terrain de football, city stade, piste d'athlétisme, terrain de basket extérieur, cours de tennis ; un gymnase avec mur d'escalade et salle d'escrime)

# LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent en ligne via le Portail famille.

Pour les inscriptions, nous mettons en place des horaires spécifiques sur une période spécifique.

| PERIODE CONCERNEE | MODALITES D'INSCRIPTIONS * |
|---|---|
| **Petites vacances** | Permanence d'inscriptions 1 mois avant le début des vacances.<br>Inscription / Annulation sur une période de 10 jours. |
| **Grandes vacances** | Permanence d'inscriptions 1 mois avant le début des vacances.<br>Inscription / Annulation sur une période de 2 ou 3 semaines. |

* *Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont disponibles dans le règlement intérieur.*

# LA TARIFICATION

La tarification est adaptée au quotient familial fixé par la collectivité.

| Période | Quotients familiaux | Tarifs commune | Tarifs extérieurs |
|---|---|---|---|
| **JOURNÉE** | Inférieur à 1000 € | 18,24 € | 21,89 € |
| | Entre 1001 € et 1500 € | 19,20 € | 20,09 € |
| | Entre 1501 et 2000 € | 20,16 € | 21,09 € |
| | Supérieur à 2001 € | 21,12 € | 22,10 € |
| **REPAS** | Inférieur à 1000 € | 4,46 € | 5,35 € |
| | Entre 1001 € et 1500 € | 4,69 € | 5,63 € |
| | Entre 1501 € et 2000 € | 4,92 € | 5,91 € |
| | Supérieur à 2001 € | 5,16 € | 6,19 € |

**Chaque début de mois, la facturation est transmise aux familles par mail via le Portail famille.**

# LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Pendant les vacances scolaires, RPC fournit les repas et les pique-niques. Les repas sont pris au réfectoire de l'accueil de loisirs. Les menus sont consultables sur le site de RPC et affichés à l'accueil du centre de loisirs.

Afin d'adopter une démarche écoresponsable, mais aussi de répondre au mieux aux attentes des familles :

- En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin.
- Nous organisons le service sous la forme d'un service à l'assiette encadré par l'équipe et où l'enfant se voit attribuer des responsabilités en fonction de son âge et de ses capacités.
- Nous pouvons proposer deux types de menus : avec viande / sans viande*, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

* *Si Léo Lagrange Animation accepte de préparer deux types de repas, elle ne répondra pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.*

# LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

### Pour les moins de 6 ans :

Accueillir les enfants de moins de 6 ans, et notamment ceux de 3 à 4 ans, repose sur la volonté d'accompagner dès leur plus jeune âge les enfants autour des notions de socialisation et de bien-être. Le développement du cerveau de l'enfant se construit avant ses 5 ans. La manipulation de matériaux variés, les cohérences de couleurs dans l'espace de jeu, les catégorisations spontanées de l'enfant, par forme, matière… développent les bases de la logique.
Les différents espaces sont aménagés de manière à garantir les conditions de sécurité affective et physique des enfants. Des repères sont construits pour faciliter les déplacements des enfants. L'équipe d'animation est formée à l'expression de la gestion des émotions, à la communication non violente, etc.

### Pour les enfants de 6- 8 ans :

L'équipe veille au respect du rythme et des besoins spécifiques à ces jeunes enfants, qui, au mois de septembre, sortent tout juste de l'école maternelle. Des activités encore courtes et

variées sont proposées comme de nombreux petits jeux d'intérieurs ou d'extérieurs. Les séquences d'animation alternent jeux calmes et jeux physiques.
Les 7/8 ans connaissent généralement bien l'accueil de loisirs, son fonctionnement, ses règles. Ils développent progressivement leur autonomie et les animateurs les accompagnent dans ce sens. Ils restent très à l'écoute de l'équipe et toujours volontaires pour participer aux activités proposées. Leur participation est très active, ils sont curieux et ont soif de découvertes.

**Pour les enfants de 8 à 10 ans :**
L'accueil des 8/10 ans repose sur l'écoute bienveillante des attentes de chacun. C'est une période charnière de construction du futur adolescent. Les enfants apprécient les temps de débats et d'échanges entre pairs. Encadrés, ces temps deviennent des espaces de discussions qui permettent d'aborder les questions liées à la citoyenneté, aux discriminations, à l'égalité filles/garçons, etc.

## LES SÉJOURS

Ils ont pour objectifs de développer l'autonomie, de privilégier les échanges collectifs dans le respect de chacun, de découvrir un nouvel environnement et d'éveiller la curiosité. Ils permettent de faire ensemble, notamment dans l'organisation des tâches quotidiennes ou la pratique d'activités de pleine nature.

| Période | Séjour | Enfants concernés | Durée |
|---|---|---|---|
| **Vacances d'hiver** | Séjour au ski | CM1 et CM2 | 5 jours et 4 nuits |
| **Vacances d'été** | Séjour d'été | Du CP au CE2 | 3 jours et 2 nuits |
| **Vacances d'été** | Séjour d'été | CM1 et CM2 | 5 jours et 4 nuits |

# LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une direction avec un directeur de site et trois référents (Périscolaire, Extrascolaire et Jeunesse), de 6 animateurs et animatrices permanents, qui, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de trombinoscope dans le bureau de direction.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis à l'extrascolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche d'appropriation du PEDT. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.).

L'équipe d'animation bénéficie :

- D'un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- De formations avec le pôle engagement

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante :

Pour les petites vacances, les dates de réunion ont lieu, généralement, deux semaines avant le début des vacances.

Pour les grandes vacances, quatre samedis de préparation ont lieu afin de préparer cette période, entre mars et juillet. Un compte-rendu est envoyé à l'équipe après chacunes des réunions.




PARTIE 4

# LES RELATIONS EXTERNES

# LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

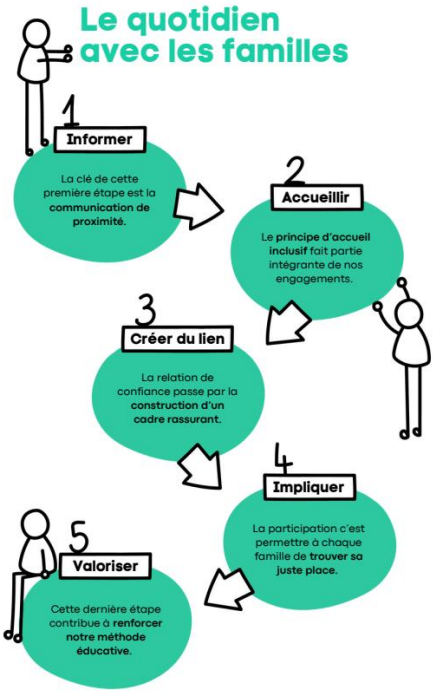


Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs extrascolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil extrascolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :

- Une **communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :

  - Transmission orale et écrite : Un membre de la direction se trouve à l'accueil le matin et le soir pour des moments d'échanges. De plus, dans chaque salle, les animateurs sont également à l'écoute des parents pendant les temps d'accueil

  - Affichage : les programmes d'activités, les menus et les informations sur l'organisation sont affichés à l'accueil du centre de loisirs.

  - Outils numériques : le site internet de la structure et les réseaux sociaux complètent l'affichage. Le portail famille et les mails servent aussi à communiquer avec les familles.

  - Transmission des informations relatives à la vie de l'accueil de loisirs : Les plannings d'activités sont communiqués aux familles, par mail, puis affichés sur la porte d'entrée de l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'entrée de chacune des salles d'activités. Les informations pratiques sont communiquées par mail.

- **L'aménagement de l'espace :** Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familier et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.

- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : réunions de rentrée, communiquées par mail et accessibles à tous ; temps d'accueil quotidiens ; comité des usagers, inscription de

parents volontaires en début d'année scolaire avec une réunion par période environ, réunions d'informations, notamment avant les départs en séjour.

- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

# LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE

L'enfant vit des temps multiples lorsqu'il grandit : petite enfance (temps en structure collective ou en accueil individuel), temps scolaire, temps périscolaire, vie familiale, activités associatives ou extrascolaires, jeu dans l'espace public avec la famille ou en autonomie.

- Ces temps, sont en grande partie, animés par des acteurs éducatifs différents, avec des attentes et des objectifs spécifiques.
- Si ce sont des temps en autonomie, les enfants acquièrent la capacité à jouer ensemble et à appliquer des règles de vie en société sans la présence d'adultes référents.

**Conscient de cette pluralité, l'accueil de loisirs inscrit son action dans une logique éducative permanente et de partenariat pour que chaque enfant habite son territoire.**

L'équipe organise ainsi des partenariats concrets pour que les enfants renforcent leur découverte du territoire, leur implication et leur intérêt pour ce qui l'entoure.

Ainsi, l'équipe propose des temps de « passerelle » pour faciliter l'intégration des enfants à l'accueil de loisirs et la transition entre les différentes structures du territoire :

<u>Pour les 2-3 ans : Arrivée à l'accueil de loisirs pour la première fois</u>

- Avant le premier jour de rentrée, l'accueil de loisirs propose une visite des locaux.

<u>Pour les 5-6 ans : Préparation avant l'entrée au CP</u>

- Avant les grandes vacances, des temps de passerelles sont organisés : Tout au long de l'année des temps d'échanges ont lieu entre tous les enfants de 3 à 10 ans notamment lors des grands jeux.

<u>Pour les CM1 et CM2 : découvrir le Club Ados</u>

- Tout au long de l'année, des passerelles avec le Club Ados sont organisées le mercredi après-midi pour les enfants de CM1 et de CM2. Ces activités partagées leur permettent de découvrir le Club Ados et de rencontrer l'équipe jeunesse.

La direction de l'accueil de loisirs échange régulièrement avec la coordinatrice enfance et jeunesse de la commune. Le suivi se poursuit en comité de pilotage

(COPIL) et en comité technique (COTECH), avec la direction générale des services et les élus.

- Avant la fin de l'année, les familles et leurs enfants sont invités à une réunion d'information au Club Ados.

# LE CADRE LÉGAL

Les accueils extrascolaires sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.
Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

## FOCUS

### ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs extrascolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation.
L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.
Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.

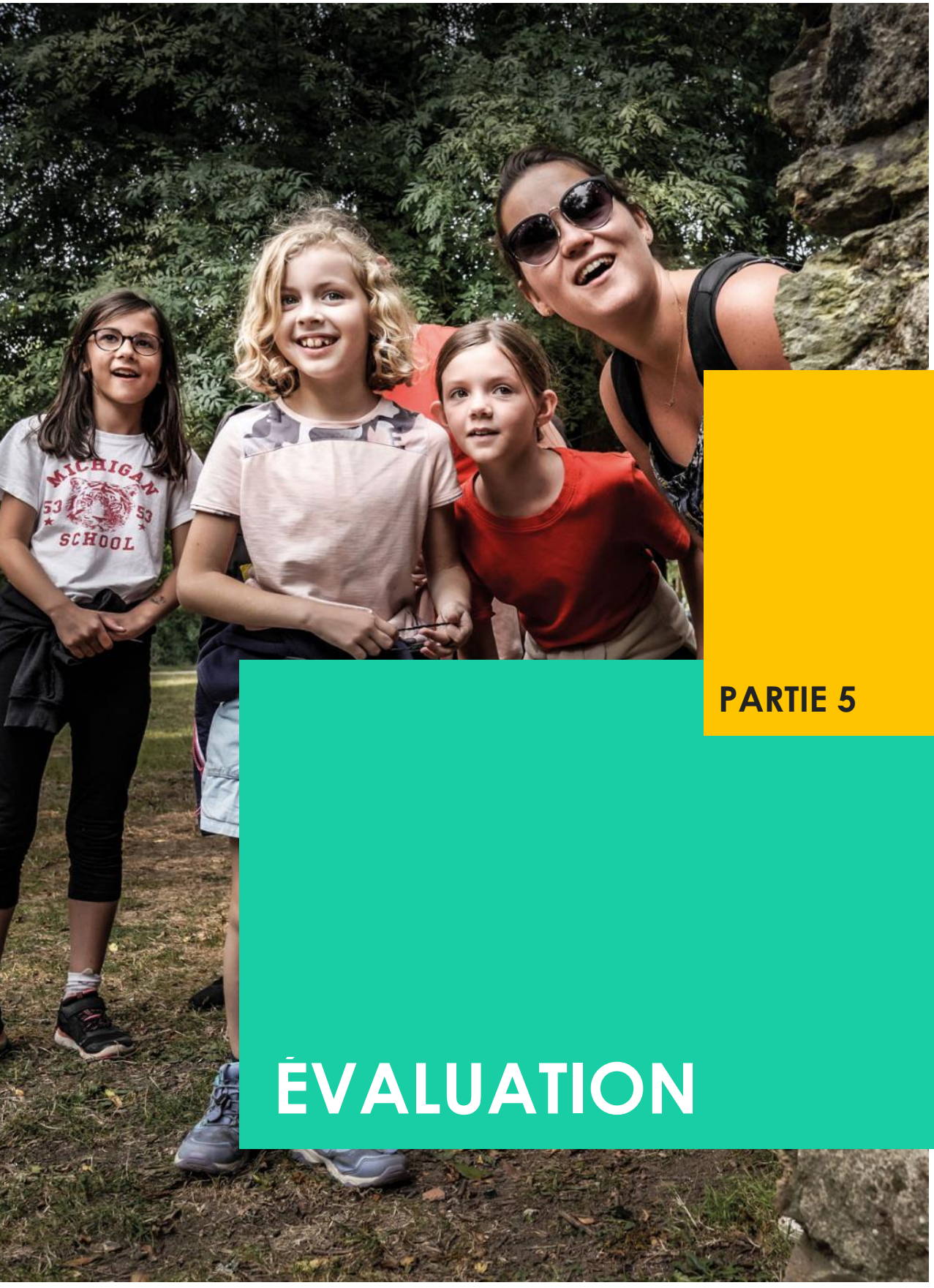


PARTIE 5

# ÉVALUATION

# L'EVALUATION ? INDISPENSABLE !

L'évaluation, en tant que démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs extrascolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

## AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs extrascolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion : Réunion régulière
- Un suivi des réunions : Compte-rendu après chaque réunion ; réunion d'équipe un vendredi sur deux au minimum

## AVEC LES PARTENAIRES

À chaque comité de pilotage (COPIL), la direction de l'accueil de loisirs présente aux élus un bilan et une évaluation des activités de vacances proposées aux enfants.

## AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation : Temps de bilans en fin de journée
- Des évaluations de fin de cycles pour une activité ou un parcours :

  Est ce que les enfants ont apprécié de participer à ce parcours ou cette activité ?

Est ce qu'ils sont à l'aise dans le groupe ?

Est ce qu'ils ont pris facilement la parole ?

Est ce qu'ils parlent de ce parcours ou de cette activité en famille ?

Est-ce qu'ils souhaitent poursuivre cette activité ?

## AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil extrascolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : réunions, comité des usagers

# ANNEXES & RESSOURCES

## LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que **le Manifeste « Nous demain ! »** sont disponibles sur https://www.leolagrange.org/.
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/

## DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre **une convention professionnelle**, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs extrascolaire.

## LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE




La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres règlementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore la capacité à résoudre un problème.

**Léo Lagrange Animation**

**25 Avenue Amédée Ronin,**
**69780 Saint Pierre de Chandieu**